

Le foyer de jeunes travailleurs ouvre en mars

Pleurtuit — Un peu plus d'un an après la pose de la première pierre, l'équipement a été présenté par l'association gestionnaire Ty al Lenevez. Quinze logements seront proposés aux jeunes.

Le projet

On dit encore Foyer de Jeunes travailleurs, mais Thierry Fauchoux et David Riopel, de l'association Ty al Lenevez, préfèrent Résidence Habitat Jeunes Le Clos Émeraude. Tel est, en tout cas, le nom de cet ensemble de quinze logements dont leur association assurera l'animation, dès son ouverture, prévue en mars.

Vendredi, il s'agissait de présenter l'équipement en cours d'achèvement (il sera livré fin février), d'en rappeler tout l'intérêt et de préciser comment ce bâtiment fait partie d'un accompagnement qui dépasse le simple logement.

Des besoins avérés

Alain Launay a d'abord rappelé, en tant que maire de Pleurtuit et président de la communauté de communes de la Côte d'Émeraude, que ce FJT était né d'une étude de besoins, réalisée dans le Pays de Saint-Malo, qui « avait révélée la nécessité d'une cinquantaine de logements entre Dinard et Pleurtuit. D'où l'intégration de ce programme dans l'aménagement général de la zone du Clos de l'Émeraude confié à Nexity, sa construction – pour un coût de 671 000 € – puis sa revente à Émeraude Habitation, qui en assurera la gestion locative ».

Pour indication, le T1 visité, un beau volume fonctionnel et lumineux, sera loué 410 € avec une aide personnalisée au logement (APL) pouvant monter jusqu'à 350 €.

La Résidence accueillera un maximum de 17 jeunes, dans 15 loge-



Alain Launay (maire de Pleurtuit et président CCCE), David Riopel (directeur Centre Marie La Chambre/Ty al Lenevez), Roger Guengant (1^{er} adjoint à Pleurtuit) et Thierry Fauchoux (directeur général Ty al Lenevez), sont venus découvrir les logements qui seront livrés fin février pour une ouverture en mars.

ments T1, T1 bis et T2, accessibles aux personnes en situation de handicap pour les appartements du rez-de-chaussée.

Accompagnement humain

Au-delà de l'aspect purement locatif, cet équipement d'accès à l'autonomie présente, au rez-de-chaussée, une salle collective et un autre espace bureau qui justifie pleinement l'implication de Ty al Lenevez dans

ce projet.

« Pour nous, précise Thierry Fauchoux, le directeur général de l'association, c'est une Résidence Habitat Jeunes, parce que nous considérons le logement comme moyen majeur d'insertion sociale et professionnelle. Les jeunes de 16 à 25 ans accueillis ici ont leur propre logement indépendant, seul ou en couple, mais ils peuvent avoir besoin de conseils dans leur accès à

l'emploi, d'information sur les services environnants, d'accompagnement en général dans leur accession à l'autonomie. »

Une permanence sera donc à leur disposition dans la résidence.

Contact : 02 99 56 29 64, habitatjeunes@mlc@atal.bzh ou 02 99 88 75 84.